



AVIS D'EXAMEN

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale d'Ille et Vilaine ouvre, pour les collectivités territoriales et établissements publics territoriaux d'Ille et Vilaine, au titre de l'année 2020,

L'EXAMEN PROFESSIONNEL D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE

Catégorie C - Femme / Homme

Conditions d'inscription	Dates des épreuves	Période d'inscription
<p>Examen professionnel ouvert <u>aux adjoints techniques territoriaux ayant atteint le 4^{ème} échelon</u></p> <p>ET</p> <p>comptant <u>au moins 3 ans de services effectifs dans le grade d'adjoint technique</u> ou dans un grade d'un autre corps ou cadre d'emplois de catégorie C doté de la même échelle de rémunération (C1), ou dans un grade équivalent si le corps ou cadre d'emplois d'origine est situé dans une échelle de rémunération différente ou n'est pas classé en catégorie C.</p> <p>En application de l'article 16 du décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013, modifié, « les candidats peuvent subir les épreuves d'un examen professionnel au plus tôt un an avant la date à laquelle ils doivent remplir les conditions d'inscription au tableau d'avancement ou sur la liste d'aptitude au cadre d'emplois d'accueil fixée par le statut particulier ».</p> <p>Ainsi, les candidats doivent, pour cette session 2020, remplir les conditions d'inscription susvisées <u>au 31 décembre 2021</u>.</p> <p>Les candidats doivent également justifier qu'ils sont en activité le jour de la clôture des inscriptions, fixée le 10 octobre 2019.</p>	<p>Epreuves écrites le 16 janvier 2020 en Ille et Vilaine (35)</p> <p>Les épreuves pratiques auront lieu courant du 1^{er} semestre 2020 à des dates et lieux à définir selon le nombre de candidats convoqués aux épreuves</p> <p>Le détail des épreuves peut être consulté sur la brochure de l'examen, disponible sur le site du CDG 35.</p>	<p>La période de retrait des dossiers d'inscription ou de pré-inscription en ligne est fixée du : 10 septembre 2019 au 2 octobre 2019 inclus</p> <p>- en priorité, par pré-inscription sur le site internet www.cdg35.fr, minuit dernier délai (heure métropolitaine) ;</p> <p>Attention : la pré-inscription effectuée par un candidat sur le site internet ne sera validée qu'à réception au CDG 35, du dossier imprimé par le candidat ;</p> <p>- à titre exceptionnel par voie postale (le cachet de la poste faisant foi) : adresser au CDG 35 une demande écrite individuelle, accompagnée d'une enveloppe (32X23) libellée aux nom et adresse du demandeur.</p> <p>La date limite de dépôt des dossiers d'inscription est fixée au : 10 octobre 2019</p> <p>- par voie postale au Centre de Gestion d'Ille et Vilaine, le cachet de la poste faisant foi ;</p> <p>- à l'accueil du Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine, 17 h 00 dernier délai.</p>

• Liste des spécialités et des options ouvertes :

1. Spécialité "Bâtiment, travaux publics, voirie et réseaux divers"	Options : Plâtrier / Peintre, poseur de revêtements muraux / Vitrier, miroitier / Poseur de revêtements de sols, carreleur / Installation, entretien et maintenance des installations sanitaires et thermiques (plombier ; plombier-canalisateur) / Installation, entretien et maintenance "froid et climatisation" / Menuisier / Ébéniste / Charpentier / Menuisier en aluminium et produits de synthèse / Maçon, ouvrier du béton / Couvreur-zingueur / Monteur en structures métalliques / Ouvrier de l'étanchéité et isolation / Ouvrier en VRD / Paveur / Agent d'exploitation de la voirie publique / Ouvrier d'entretien des équipements sportifs / Maintenance des bâtiments (agent polyvalent) / Dessinateur / Mécanicien tourneur-fraiseur / Mécanicien, soudeur / Serrurier, ferronnier
2. Spécialité "Espaces naturels, espaces verts"	Options : Productions de plantes : pépinières et plantes à massif ; floriculture / Bûcheron, élagueur / Soins apportés aux animaux / Employé polyvalent des espaces verts et naturels
3. Spécialité "Mécanique, électromécanique"	Options : Mécanicien hydraulique / Électrotechnicien, électromécanicien / Électronicien (maintenance de matériel électronique) / Installation et maintenance des équipements électriques
4. Spécialité "Restauration"	Options : Cuisinier / Pâtissier / Boucher, charcutier / Opérateur transformateur de viandes / Restauration collective : liaison chaude ; liaison froide (hygiène et sécurité alimentaire)
5. Spécialité "Environnement, hygiène"	Options : Propreté urbaine, collecte des déchets / Qualité de l'eau / Maintenances des installations médico-techniques / Entretien des piscines / Entretien des patinoires / Hygiène et entretien des locaux et espaces publics / Maintenance des équipements agroalimentaires / Maintenance des équipements de production d'eau et d'épuration / Opérations mortuaires (fossoyeur, porteur) / Agent d'assainissement / Opérateur d'entretien des articles textiles
6. Spécialité "Communication, spectacle"	Options : Assistant maquettiste / Conducteur de machines d'impression / Monteur de film offset / Compositeur-typographe / Opérateur PAO / Relieur-brocheur / Agent polyvalent du spectacle / Assistant son / Éclairagiste / Projectionniste / Photographe
7. Spécialité "Logistique et sécurité"	Options : Magasinier / Monteur, levageur, cariste / Maintenance bureautique / Surveillance, télésurveillance, gardiennage
8. Spécialité "Artisanat d'art"	Options : Relieur, doreur / Tapissier d'ameublement, garnisseur / Couturier, tailleur / Tailleur de pierre / Cordonnier, sellier
9. Spécialité "Conduite de véhicules"	Options : Conduite de véhicules poids lourds / Conduite de véhicules de transports en commun / Conduite d'engins de travaux publics / Conduite de véhicules légers (catégories tourisme et utilitaires légers) / Mécanicien des véhicules à moteur Diesel / Mécanicien des véhicules à moteur à essence / Mécanicien des véhicules à moteur GPL ou à moteur hybride / Réparateur en carrosserie (carrossier, peintre)

L'inscription devra être effectuée sur le dossier original téléchargé sur le site du CDG 35 (www.cdg35.fr) ou délivré par le service concours du CDG 35. Tout dossier posté ou déposé, même dans les délais, insuffisamment affranchi, faxé ou transmis par messagerie électronique, photocopié ou recopié sera refusé. Tout incident dans la transmission de la demande du dossier et/ou du dossier d'inscription, quelle qu'en soit la cause (perte, retard, grève...) engagera la responsabilité de l'émetteur et entraînera un refus d'admission à concourir.

Adresse du CDG 35 : Centre de Gestion d'Ille et Vilaine - Service Concours Examens
Village des Collectivités Territoriales - 1 avenue de Tizé - CS 13600 - 35236 THORIGNE FOUILLARD Cedex